

QUESTIONS

(Il a été répondu de vive voix aux questions marquées d'un astérisque.)

IMPRESSIONS

M. PROBE:

1. Au cours de chacune des cinq dernières années, quelle a été la quantité totale des impressions que le gouvernement fédéral a confiées à des imprimeries commerciales dans chaque province du Canada?

2. A l'égard de l'une quelconque ou de chacune des cinq dernières années, quels sont les noms et adresses des établissements qui ont reçu plus de \$5,000 pour des travaux d'impression du Gouvernement, et quelle somme a été payée à chacun?

3. A combien estime-t-on la valeur des impressions du Gouvernement dans chacune des provinces canadiennes au cours de chacune des cinq dernières années?

4. Au cours de chacune des cinq dernières années, quelle somme a été payée en frais de transport ou de messagerie à l'égard des imprimés du Gouvernement expédiés d'Ontario ou de Québec à destination d'autres provinces par les ministères fédéraux?

M. PROBE: Le ministère en cause m'informe qu'il lui sera difficile d'obtenir les renseignements que réclament la quatrième partie de ma question, étant donné la forme dans laquelle je l'ai rédigée. Je demande donc que soit rayée la quatrième partie de cette question, qui figure au *Feuilleton* depuis près de deux mois, à condition que soient fournis éventuellement les renseignements que l'on aura pu obtenir.

M. l'ORATEUR: La partie 4 est rayée; les parties 1, 2 et 3 sont réservées.

CHEMINS DE FER NATIONAUX—EMPLOI DE
M. W. D. LOWE

M. DIEFENBAKER:

1. En 1938 et 1939, M. W. D. Lowe, de Montréal, était-il à l'emploi du National Canadien

2. Dans le cas de l'affirmative, à quel titre et quel était son traitement pour chacune de ces années?

M. McILRAITH:

1. Oui.

2. Chef du service des achats, bureau de Montréal du chemin de fer National Canadien. La question de son traitement se rattache à la régie interne du réseau et elle est de celles auxquelles tous les gouvernements ont invariablement refusé de répondre.

TOURISME

M. TIMMINS:

Relativement aux sommes inscrites aux budgets principal et supplémentaire des dépenses en vue d'accroître l'industrie touristique au Canada au cours de 1948:

[Le très hon. M. Gardiner.]

1. Quelle somme doit-on dépenser a) à l'égard de chaque province, b) pour les émissions radiophoniques, c) pour la réclame dans les journaux, d) pour l'impression et la distribution de brochures?

2. Combien de personnes sont au service de ce département de l'administration fédérale et quelle somme dépensera-t-on pour les salaires?

3. Combien de bureaux du tourisme a-t-on établis ou établira-t-on?

4. Quelle somme consacrera-t-on au tourisme d'hiver et à l'égard de quelles régions fera-t-on de la réclame en faveur du tourisme d'hiver?

M. McILRAITH:

1. a) Aucune dépense n'est effectuée à l'égard d'une province en particulier. L'office du tourisme du gouvernement canadien exécute son programme de publicité et d'expansion du tourisme en se plaçant à un point de vue national plutôt que provincial.

b) Aucune partie des crédits accordés à l'Office du tourisme n'a encore été dépensée pour des émissions radiophoniques. Toutefois, la question d'utiliser la radio pour accroître le tourisme est constamment à l'étude.

c) La réclame dans les journaux coûtera en 1948 de \$175,000 à \$200,000.

d) Pour l'impression de brochures, dépliants, etc., la dépense estimative sera de \$208,613. Nos brochures, cartes, etc., sont distribuées par l'intermédiaire d'organismes coopératifs aux Etats-Unis et dans plusieurs autres pays du monde. Des groupements tels que l'American Automobile Association et ses organismes affiliés distribuent gratuitement nos publications. La distribution s'en fait aussi par l'entremise des commissaires de commerce et des ambassadeurs du Canada à l'étranger, ainsi que par l'intermédiaire de banques, associations hôtelières, hôtels, agences et bureaux de voyages, etc.

2. Cinquante-sept personnes sont à l'emploi de l'Office du tourisme du Gouvernement canadien. La somme estimative des salaires pour 1948-1949 sera de \$91,496.

3. Aucun n'a été établi. L'Office du tourisme n'a pas ouvert de sous-bureaux, mais il collabore directement avec les bureaux de tourisme provinciaux et les entreprises de transport des touristes de tout le pays.

4. Les prévisions budgétaires de l'année 1948-1949 n'ont pas encore été établies, pour ce qui est de la publicité en faveur du tourisme d'hiver.

HAVRE D'AMHERST, ÎLES DE LA MADELEINE

M. CAOUCETTE:

1. Le ministère des Travaux publics a-t-il reçu une requête demandant le creusage du havre Aubert (Amherst-Harbour), Îles de la Madeleine (P.Q.)?

2. Dans le cas de l'affirmative, quelle décision a été prise au sujet de cette requête?